

Sélection en Master : la « solution » de l'échec

Depuis que le Master Journalisme est devenu sélectif, à la suite de sa transformation en école en 2004, la direction ne cesse de multiplier les barrières entre les deux cycles remettant ainsi en cause la formation en cinq ans, qui découle pourtant de sa volonté de correspondre au cadre européen de formation LMD. Ce fut ensuite au tour du master Recherche (actuellement Ecole Doctorale), puis à l'école de la Communication - de manière illégale -, et probablement bientôt de la filière Affaires Internationales qui va devenir une école d'ici juin 2010. L'UNEF dénonce depuis plusieurs années les dangers de « l'écolisation », que ce soit du point de vue de la cohérence pédagogique comme sur la question de la sélection. Il s'est malheureusement avéré que nos craintes sont bel et bien fondées, si bien que dans l'esprit de beaucoup d'étudiants de Sciences Po, une école = sélection à l'entrée.

Or Sciences Po ne souffre ni d'un problème de réputation, l'institution est plus reconnue à l'international qu'avant et s'est démarquée d'autres filières par la richesse de sa formation ; ni d'un problème d'insertion professionnelle, selon la dernière enquête jeunes diplômés « *quelle que soit la difficulté de la conjoncture, 94% des diplômés ayant décidé d'entrer dans la vie professionnelle ont une activité professionnelle un an après la diplômation* ». Il est donc incompréhensible de voir la sélection s'introduire partout, sélection qui est pour l'UNEF injuste et infondée. Ce dossier revient sur la construction de ce paradigme sélectif devenu dominant, et propose une vision alternative de la pédagogie à Sciences Po. Alors que la direction présente la sélection comme une solution pragmatique voire essentielle à l'insertion professionnelle des étudiants, pour l'UNEF cette option est avant tout idéologique.

Une sélection infondée. Pourquoi sélectionner ?

La direction de Sciences Po avance trois raisons majeures pour justifier la soi-disant nécessité d'aller vers une sélection en Master : trouver des débouchés une fois diplômés, s'assurer d'un niveau suffisant avant d'intégrer le Master, créer une bonne dynamique dans chacun des Masters.

A. La question des débouchés

L'insertion professionnelle des étudiants de Sciences Po une fois leur Master en poche est, pour la direction, le critère principal qui justifie que chaque étudiant soit sélectionné à la fin de son Bachelor. Pourtant, l'insertion professionnelle ne peut être le seul critère décisif parce qu'elle se fonde sur l'état du marché à un moment donné et ne permet pas de faire des prévisions à long terme. Les seules études dont nous disposons actuellement sont des projections à court terme et ne constituent donc pas un critère fiable car nous ne pouvons pas connaître les débouchés à long terme.

La direction avance également l'argument de la « pression médiatique » qui pèserait sur Sciences Po. Sciences Po serait sans cesse épié par la presse et les instituts de sondage concernant sa capacité à insérer ses jeunes diplômés et aurait donc un devoir de réussite. Cet argument est un faux argument. En aucun cas l'orientation des étudiants de Sciences Po ne doit être déterminée par la satisfaction des sondages TNS-Sofres qui n'ont pas droit de regard sur la réussite des étudiants. Seule la volonté de l'étudiant d'intégrer tel ou tel Master doit être prise en compte dans le choix de son orientation.

Mais surtout, il est infondé de présenter la sélection comme le Saint-Graal pour résoudre la question de l'insertion professionnelle. Nous avons déjà des cas de masters sélectifs avec l'Ecole de Journalisme et l'Ecole doctorale. Pourtant, la sélection à l'entrée de ces Masters ne garantit pas aux journalistes et aux chercheurs diplômés une meilleure insertion professionnelle comme d'autres Masters non sélectifs comme Affaires publiques ou Finances et Stratégies. La pertinence de la sélection comme garantie d'insertion professionnelle est donc plus que discutable.

Plutôt que d'avancer dogmatiquement l'argument de la sélection comme seule issue à l'insertion professionnelle, il faut s'interroger sur la pertinence de la spécialisation des Masters. Une spécialisation trop poussée conduit inévitablement à un champ de débouchés restreint à la sortie. L'Ecole de la Communication en est sans doute le meilleur exemple. L'Ecole de la Communication a été créée pour répondre aux attentes de neuf entreprises dans le monde, ce dont la direction de Sciences Po ne se cache pas et il suffit d'analyser la maquette pédagogique pour comprendre que les étudiants sortent de ce Master « pré-fabriqués » pour ces neuf entreprises. Quelques matières dominantes se dégagent de cette maquette : les fondamentaux de la stratégie d'entreprise et la globalisation, les sciences sociales, les controverses scientifiques et le marketing des médias. Quid de la communication dans les ONG par exemple qui sont pourtant en forte demande de diplômés d'Ecole de communication ? En contre-exemple, le Master Affaires publiques, le plus généraliste de Sciences Po en évitant une trop forte spécialisation ouvre un large spectre de débouchés et assure tout autant l'insertion professionnelle des jeunes diplômés que les Masters sélectifs.

B. L'argument du niveau

La direction considère que le choix du Master doit être un choix collectif assuré par un responsable pédagogique et non un choix individuel. Cette logique va complètement à l'encontre de l'autonomie de l'étudiant, capable de juger son niveau et sa motivation.

La force du premier cycle est d'être un cycle généraliste où tous les cours sont utiles et sans obligation vocationnelle. La troisième année en particulier est et doit rester une année d'ouverture durant laquelle l'étudiant peut se découvrir de nouvelles vocations et de nouvelles capacités. Aussi après trois années passées en Collège universitaire, l'étudiant est largement en capacité d'auto-évaluer ses points forts et ses points faibles et de choisir son Master en conséquence. De surcroît, grâce au Forum de l'orientation qui a lieu dès la deuxième année, l'étudiant a connaissance de toutes les opportunités qui s'offrent à lui, ce qui est une aide précieuse pour choisir en toute autonomie son Master.

Surtout, la sélection sur le niveau est une remise en cause du Bachelor qui sanctionne un niveau suffisant. Vouloir sélectionner les étudiants qui ont déjà fait trois ans d'études à Sciences Po c'est ne pas avoir confiance dans les trois premières années pour juger du niveau académique d'un élève. La sélection produit même un effet pervers puisqu'elle dévalorise clairement le Bachelor de Sciences Po. Que faire des élèves qui n'auraient pas le niveau après leur Bachelor ? La seule solution est de contraindre ces élèves à quitter l'établissement avec leur Bachelor, ce qui décrédibilise clairement le diplôme. Les étudiants seraient contraints de négocier une admission dans une université française ou étrangère avec leur Bachelor tout en expliquant que les responsables pédagogiques de Sciences Po eux-mêmes ont estimé qu'il n'avait pas le niveau suffisant pour y poursuivre leur cursus ! Le Bachelor perdrait donc sa vocation première de diplôme sanctionnant un niveau suffisant pour suivre certains stages, à la Commission Européenne par exemple et deviendrait une étiquette signalant que l'étudiant n'a au contraire pas un niveau suffisant pour suivre un cursus en Master.

C. La dynamique de groupe

Enfin, la direction propose de sélectionner les étudiants pour créer une bonne dynamique de groupe. Le responsable pédagogique serait chargé de trouver puis d'associer les étudiants qui s'accordent le mieux pour créer une « externalité positive » selon la logique : « Plus le groupe d'étudiants est de qualité, plus le Master fonctionne ». La direction avance l'importance du réseau pour trouver un travail comme justification à cette sélection. Plus la classe est bien constituée, avec des étudiants au niveau, plus Sciences Po est capable de constituer les réseaux nécessaires aux jeunes diplômés. Mais cet argument bute sur un point : Comment créer une bonne dynamique de groupe si les étudiants n'ont pas choisi individuellement leur Master ? Plus que le niveau académique, c'est la motivation de l'étudiant qui rend possible la dynamique de groupe. Il ne suffit pas d'être très bon en mathématiques pour avoir envie d'intégrer le Master Finances et stratégies. La motivation personnelle de l'étudiant et donc le choix autonome de son Master sont les seules conditions à l'émergence d'une dynamique de groupe positive.

II/ Une sélection injuste et incohérente. Comment sélectionner ?

A. Les frais d'inscription, ou la sélection sociale

Une sélection par l'argent s'opère tout au long de la scolarité et notamment à l'entrée du master de manière totalement injuste par les frais d'inscription. En effet, le coût d'une année en Master est important (jusqu'à 12 500 euros) et est surtout plus élevé que pour une année de licence. Cette différenciation des frais d'inscription entre les deux cycles crée de fait une sélection à l'entrée en master pour les familles aux revenus moyens. Il est totalement injuste que des étudiants ne puissent continuer en Master à Sciences Po à cause de cette différenciation des frais d'inscription. La direction justifie ce système en avançant que le master permet un retour financier plus important à l'étudiant lorsqu'il travaillera. Cet argument fallacieux ne masque pas la réalité de la situation pour les étudiants : ils ne touchent pas plus de revenus à mesure qu'il s'approche du marché du travail, dès lors comment financer ces frais ? Salariat, endettement, solidarité familiale ... Toutes ces solutions vont à l'encontre de l'autonomisation de l'étudiant et de la justice sociale. De plus, il n'y a pas de raison cohérente à cette anomalie : les années en Master ne coûtent pas plus cher à Sciences Po que les années de licence. Les étudiants font de plus 6 mois de stages, ce qui ne fait au final que 3 semestres sur deux années.

B. La certification B2

La mise en place d'une certification d'un niveau B2 (niveau 3) en anglais pour valider le Bachelor est également un des projets de sélection supplémentaire entre les deux cycles de Sciences Po. Sachant qu'une certification d'un niveau C1 en anglais est déjà nécessaire en 5^{ème} année pour valider son master, cette mesure s'opposerait à l'autonomie de l'étudiant qui doit pouvoir gérer sa progression en langue et ne doit pas être bloqué dans la poursuite de sa scolarité sur ce critère. Cela pousse les étudiants à choisir en 3^{ème} année des pays anglo-saxons, alors que le but de cette année est justement de choisir librement son projet, de s'ouvrir à d'autres cultures. Il y a une contradiction entre les objectifs de la 3^{ème} année et cette mesure qui de fait va limiter le choix de l'étudiant. De plus, les étudiants des campus délocalisés ont un enseignement focalisé sur d'autres langues. Il est dès lors incohérent de

demander à ces étudiants de se concentrer sur l'anglais alors que la base de leur premier cycle est justement l'ouverture sur d'autres langues et zones géographiques.

C. « niveau » académique

L'idée de sélection entre les deux cycles pose, au-delà de la négation du principe d'autonomie de l'étudiant, de réelles difficultés pratiques. En effet, quels critères retenir pour sélectionner ? Le critère d'élection qui paraîtra le plus logique sera sans doute celui d'un "niveau académique". Le mot « niveau » est associé aux mesures quantitatives et laisse ainsi présager d'un processus objectif. Il faut néanmoins dépasser cette première impression : derrière la sélection pointe le danger d'un processus arbitraire. Concrètement, lorsque l'on parle de « niveau académique », de quoi parle-t-on ? Faut-il, par exemple tenir compte des résultats obtenus lors de la troisième année à l'étranger ? A l'évidence, cela paraît difficile : la 3A est par définition différente pour chacun des étudiants, selon qu'il s'agit d'un stage ou d'un séjour d'étude mais aussi puisque chaque université partenaire dispose logiquement de son propre barème académique. En outre, la découverte culturelle fait - pour le moment - partie intégrante du projet de troisième année des étudiants. Instituer une sélection au retour de ce séjour dénaturera mécaniquement ce projet de découverte en favorisant les visées stratégiques : il vaudra mieux être issu d'une université anglo-saxonne dont les programmes se rapprochent de ceux de Sciences Po pour s'inscrire dans la grille de sélection que dans une université dont les maquettes s'en éloignent. Pour éviter cet effet, il pourrait être proposé de sélectionner sur la base du niveau acquis lors des deux premières années à Sciences Po. On voit néanmoins que cette hypothèse n'est pas plus satisfaisante. La deuxième année consacre le principe de l'électivité des cours : il paraît difficile de départager des étudiants qui ont suivis des enseignements différents. Par ailleurs, juger le niveau pour une entrée en master sur la base du tronc commun de la première année apparaît bien précoce et il serait bien sûr encore plus absurde de s'en retourner aux mentions d'un diplôme de l'enseignement secondaire. Autrement dit, derrière le projet de sélectivité de l'Administration, à partir d'un prétendu « niveau académique objectif » de premier cycle, se dessine plutôt le règne de l'opacité.

Il ne faut pas considérer cette perspective comme relevant de la spéculation. En effet, la création du nouveau Master "Governing the Large Metropolis" donne un aperçu de ce mécanisme. Le critère d'entrée proposé pour ce master est un niveau C1 en anglais. Cette exigence constitue en fait un exemple concret de décalage entre les programmes du premier cycle et le critère de sélection : le programme du Bachelor prépare à un niveau B2 en anglais. Cette mesure est inquiétante à un double titre : elle pourrait être étendue à d'autres programmes au fur et à mesure de l'« Ecolisation » (Affaire internationale) et, plus fondamentalement, nie la capacité de l'étudiant à progresser.

D. Les entretiens téléphoniques, « orientation forcée ».

L'entretien téléphonique est une méthode de sélection sans fondement et profondément injuste. Tout d'abord, les questions sur le projet professionnel ne permettent pas de sélectionner. Le projet peut être assez vague, les deux ans de master servent ainsi à le préciser. De plus, un projet n'est pas fixe. C'est-à-dire que quand bien même l'étudiant aurait un projet, ce projet peut évoluer. On sélectionnerait donc un étudiant sur un projet alors même que celui-ci ne sera plus valide quelques temps après. Ensuite, l'entretien téléphonique aurait pour but de tester la motivation de l'étudiant. Mais le simple fait que l'étudiant choisisse ce master plutôt qu'un autre montre qu'il est plus motivé par ce master que par n'importe quel autre master. Dès lors, on ne peut sélectionner par la motivation sauf à vouloir expulser de Sciences Po des étudiants. Enfin, l'entretien téléphonique n'offre aucune base objective de sélection. Les deux critères ne résistent pas un examen critique. L'entretien téléphonique ressemble d'avantage à un entretien d'embauche qu'à un entretien pédagogique. La sélection par entretien

téléphonique ne repose sur aucun fondement. Le projet professionnel se saurait servir de base et la motivation est déjà prouvée.

L'entretien dans sa forme actuelle sert surtout à désinciter ouvertement les étudiants qui n'ont pas le profil recherché par le « patron » du Master auquel ils postulent. Autrement dit, ce n'est même pas la motivation ou le niveau qui sont testés, mais l'adéquation entre les attentes du patron et celles du futur employé. Cette logique entrepreneuriale, déjà bien instaurée dans l'établissement, ne doit pas se répandre à toutes les formations. Pour l'école de la Com, des étudiants ont été refusés par manque d'appétence pour le business, un manque établi par le patron de l'école sur base des choix en 3^{ème} année ou des seconds choix de master. C'est donc la fin des profils divers, de la possibilité d'hésiter, et la preuve que la motivation n'est pas le critère essentiel aujourd'hui pour la direction.

E. Doubles-diplômes

Les doubles-diplômes sélectionnent doublement. La première forme est la sélection par l'argent. En effet, les frais d'inscription sont payés à l'université d'accueil. Les grilles tarifaires de Sciences Po sont plus justes et avantageuses pour les étudiants que celles de nos partenaires. Ainsi les frais d'inscription à la LSE ou à HEC sont bien plus élevés. Un étudiant, même accepté, ne peut pas forcément faire face à ce coût. La sélection ne se fait donc pas que sur critères académiques mais aussi sur critères financiers. Ceci est intolérable. La deuxième forme de sélection est académique. Cette sélection est imposée par nos partenaires. L'absurdité de la sélection académique a déjà été prouvée. Sciences Po ne doit pas accepter cette sélection. Le Bachelor est le gage de la qualité de l'étudiant. Le Bachelor sanctionne le niveau de l'étudiant à pouvoir faire n'importe quel master, double-diplôme compris.

Les arguments avancés par la direction pour sélectionner ne sont pas fondés, leur efficacité est loin d'être démontrée. Au contraire, c'est le caractère incohérent et arbitraire qui ressort d'un examen critique des procédures en vigueur ou envisagées. C'est pourquoi l'UNEF s'y oppose, et propose un autre projet pédagogique favorisant d'avantage l'insertion professionnelle.

III/ Pour redonner du sens aux formations et éviter la sélection

A. Une meilleure information

L'UNEF défend une autonomie de l'étudiant, le libre choix de ses études, et particulièrement entre le premier et le second cycle, puisque c'est ce choix qui est aujourd'hui menacé. Mais pour permettre aux étudiants de réellement choisir, de bien s'orienter, il faut leur donner au préalable une bonne information.

C'est pour cela que l'UNEF a demandé la création d'un forum de l'orientation. Celui-ci permet aux étudiants de premier cycle de rencontrer d'une part des étudiants de second cycle et des professeurs, et donc de s'informer sur le contenu réel des masters, et d'autre part des professionnels, permettant aux étudiants de connaître les débouchés de chaque Master. Les forums des métiers viennent compléter ces informations.

Mais le forum de l'orientation pourrait avoir plus d'importance : durer plus longtemps, être précédé par des mails informatifs permettant aux étudiants de le prévoir, de préparer des questions... Par ailleurs, les étudiants des campus délocalisés ne doivent pas être négligés : lors du forum de l'orientation cette

année, tous les masters n'étaient pas représentés ! Il est nécessaire que ces événements aient lieu dans tous les campus.

De plus, l'information des étudiants ne doit pas être que ponctuelle, et ils doivent pouvoir trouver facilement des réponses à leurs questions. Il est donc temps de songer à la mise en place d'un système de FAQ complet et régulièrement mis à jour. L'institutionnalisation des sites ou blogs de masters doit également être pensée pour permettre une interaction plus directe entre les étudiants du premier cycle et ceux du second, qui en connaissent les réalités.

En somme, des informations nombreuses et détaillées sur les débouchés (types d'entreprises à consulter, sites internet...), mais aussi une systématisation des relations entre les étudiants et les acteurs des masters, étudiants, anciens étudiants, professeurs... La troisième année empêchant un accès "direct" à l'information, le volet numérique de l'information doit être un élément central de l'orientation.

Cependant, ces informations assez générales ne peuvent pas suffire, et il est essentiel de mettre en place un système d'entretiens individuels, et ce dès la deuxième année d'études. Ceci permettrait aux étudiants d'avoir un interlocuteur privilégié afin d'approfondir leurs recherches, d'obtenir des réponses précises et personnalisées, et de construire au mieux leur projet d'études et si possible leur projet professionnel.

B. Le chantier de la pédagogie

Parallèlement à une bonne orientation, il est important de préserver de larges débouchés. En effet, la question de l'insertion professionnelle est réelle, mais la sélection n'est pas la bonne réponse à lui apporter, et un travail sur la pédagogie dans les masters doit permettre de le résoudre. Précisons tout de même qu'aujourd'hui il n'y a aucun souci majeur de d'insertion professionnelle, comme en témoigne l'enquête jeunes diplômés récemment parue.

Pour garantir suffisamment de débouchés pour tous les étudiants, il faut à tout prix éviter une spécialisation trop forte des masters, puisqu'un master trop spécifique, de niche, correspond nécessairement à un champ professionnel restreint. Il faut donc privilégier une diversification des enseignements, sauvegarder le tronc commun et la pluridisciplinarité pour garantir une culture commune aux étudiants, ainsi qu'une grande adaptabilité. Celle-ci est un atout majeur, un signal positif, qui avantagera les diplômés de Sciences Po sur le marché du travail. Par ailleurs, la sauvegarde d'un tronc commun entre les masters garantirait des passerelles plus souples entre ceux-ci et donc une éventuelle réorientation, ce qui permettrait d'éviter à des étudiants de se rendre compte qu'ils ont mal choisi en cours de master sans pouvoir se réorienter.

Pour reprendre l'exemple de l'école de la Communication, celle-ci se restreint à de la communication en entreprise, les diplômés étant «formatés» pour neuf entreprises, ce qui limite de fait le nombre d'étudiants ayant accès à l'école. Aujourd'hui, un jeune diplômé de l'école de la Communication ne peut pas devenir attaché de presse, ni chargé de relations publiques et relations presse, etc. En diversifiant son contenu, notamment en incluant de la communication publique et politique, comme c'est le cas dans des écoles ou des masters de communication, les débouchés seraient de fait incroyablement élargis, permettant d'éviter toute sélection. Il en va de même pour tous les masters de niche !

C. Quel modèle de Masters à Sciences Po ?

La sélection et la fragmentation des Masters en école se sont imposées comme normes à Sciences Po, alors même que l'école était réputée excellente lorsqu'elle avait un système plus cohérent. Quel doit être l'objectif d'un Master ? Cette question est fondamentale pour élaborer un projet pédagogique sur le long terme. Pour l'UNEF, il a deux vocations : former l'étudiant à un champ professionnel, mais aussi le former en tant que citoyen et lui permettre une certaine émancipation et autonomie intellectuelle. Ce deuxième aspect est aujourd'hui négligé par la direction, au détriment des étudiants et de l'insertion non seulement professionnel mais la cité. C'est pourquoi le maintien d'une culture commune et d'un minimum de pluridisciplinarité sont essentielles.

D'autre part, la gestion des Masters prend un tournant volontairement managérial, au détriment de la qualité pédagogique et de la rigueur académique. On ne gère un pas un Master comme une entreprise. La contrainte première ne peut pas être la rentabilité et le retour sur investissement, mais la qualité de la formation délivrée ainsi que l'épanouissement intellectuel et professionnel des étudiants. Les écoles permettent à leurs patrons d'acquérir plus de liberté dans le recrutement et de dissocier leur école des autres masters s'ils le souhaitent. Ainsi il existe très peu de troncs communs entre l'école doctorale et les autres masters, et aucun avec l'école de journalisme.

Enfin, il nous semble Sciences Po soit atteinte d'un syndrome de mégalomanie. L'école peut-elle vraiment former à toutes les professions ? A moins que Sciences Po ne soit plus qu'un label à tamponner sur les diplômes, la formation devrait cesser de s'éparpiller aux goûts des modes et des demandes des entreprises pour garder un minimum de cohérence. Il n'est pas nécessaire de créer des nouveaux masters tous les mois, rendant les cursus illisibles et l'information impossible, surtout lorsque l'on manque de l'expertise et des compétences pour les mettre en œuvre. Sciences Po doit avant tout approfondir les formations déjà existantes pour les améliorer, et rester une école où l'on apprend les sciences sociales et la science politique plutôt que de chercher à tout prix à devenir une business school. Segment du marché où nous ne serions d'ailleurs pas les compétents vu la renommée d'autres établissements...

**Pour (encore !) plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !
unef.sciencespo@gmail.com**